



FOOT N°520 DU JEUDI 19 MAI 2022

COMPTE-RENDU DU COMITE DE DIRECTION DU 25 AVRIL 2022

Présents : D Allard - B Bard - JM Baulmont - P Bernard - P Boisson - M Caruso - B Cheneval - P Chevrier - E Dupré - G Laverrière - L Lutz - D Mouchet - C Perrissin - M Poirrier – A Rosset - JD Roux - C Sanavio - F Sussey

Excusés - C Grange - D Marel - G Moscato – A Badin- A Parent - J Petit - L Quetstroy

Invités : D Mouthon – Président ADOT 74 (Dons d'organes) –

Assiste : F Pirat

Présentation par Daniel Mouhon Président de l'ADOT74 d'un projet de convention de partenariat institutionnel entre l'ADOT 74 et le District

- D Mouthon Président de l'ADOT 01 contactera les clubs du district
- Validation de la convention par le Comité. Qui sera signée officiellement lors de l'AG du District du 24 juin prochain

Validation du PV du comité directeur du 14/03/22

Compte rendu de la réunion du bureau en date du 11/04/2022

Nombre de licenciés au 22/04/22 : 28248.

A noter que l'accueil des réfugiés Ukrainiens est autorisé dans les clubs.

Violences et incivilités sur les terrains

Certains Districts ont mis en place des « observateurs mystères », reconnus comme officiels, entraînant une baisse significative des incivilités. *Cette procédure est validée et pourra être utilisée au cas par cas par la commission compétente.*

Information suite au dernier COMEX : Aucun report ne sera autorisé pour motif sanitaire – COVID – lors des 3 derniers matchs de championnat (en cas de non-respect l'équipe ou les équipes concernée(s) aura (auront) match perdu par forfait.)

Commissions

- Coupes
 - Le tirage des prochains tours de coupe de district-Crédit Mutuel se déroulera le 16 mai à la salle des associations à Ville la Grand
 - ¼ finales et remise des maillots
 - ½ finales et remise de maillots pour U15 et U18 féminines
 - A partir des ¼ de finales, présence d'un délégué pour chaque match
 - Pas de possibilité de remise de match pour motif sanitaire → match perdu.



- Arbitrage : propositions de la CDA :
 - Pas de couverture en D4 pour le weekend du 30/04 et 01/05 car 40 arbitres sont indisponibles,
 - Classement des arbitres en fin de la présente saison : à minima, l'arbitre classé dernier de sa catégorie descendra en catégorie inférieure alors que le premier accèdera à la catégorie supérieure.
 - un système de bonus -malus sera instauré la saison prochaine pour les arbitres en fonction du nombre de journées effectuées sur la saison.
 - *Le comité de direction valide ces propositions de la CDA.*

- Compétitions
 - Planning respecté mais calendrier très chargé sur le mois de mai avec les coupes → des matchs devront se dérouler en semaine
 - Nombreux appels de clubs auprès de permanents pour des incivilités sur les rencontres. Ces appels auprès du permanent sont inutiles : la décision de commencer, d'arrêter ou de poursuivre la rencontre relève de la seule autorité de l'arbitre.

- Futsal
 - Remise de récompenses suite aux challenges : 19 mai prochain
 - Coca Cola Cup : l'équipe technique prépare son organisation pour notre district avec qualification d'un club pour le niveau régional.
 - Le CD regrette la défection d'équipes dans notre championnat interdistricts !

- Statut arbitrage – PV N°517 du 28/04/22
 - Fédéral : 15 clubs en infraction et 3 clubs en alerte pour le nombre de matchs arbitrés
 - Possibilité de mutations supplémentaires : 8 clubs concernés, qui devront en faire la demande en précisant quelle équipe bénéficiera la mutation.
 - Statut aggravé jeunes : 6 clubs en infraction

- Appel : dossier Le Lyaud/Douvaine

Suite à la difficulté rencontrée de statuer sur ce cas particulier par la commission des règlements, ce dossier est transmis à la commission de discipline pour suite éventuelle à donner.

- Discipline
 - Inquiétude, suite à l'augmentation croissante du nombre d'incivilités sur et en dehors des terrains

- Finances
 - Abandon des remboursements des Indemnités kilométriques des bénévoles à transmettre au trésorier.



- Les commissions doivent transmettre leurs prévisions budgétaires avant le 15 juin.
- Terrains
 - Les décisions de la CDTIS seront désormais publiées sur le journal foot
 - Les frais de contrôle seront facturés aux mairies (propriétaires des installations) au lieu des clubs
 - Le règlement des terrains sera mis à jour en application des nouvelles dispositions fédérales.

Problèmes informatiques

- Devis de la Ligue attendu pour le remplacement de matériels obsolètes

Divers

- Remise label US Argonay le mercredi 11/05 à 15h30 : le Président sera présent.
- Bilan de la finale du challenge « U13 pitch » : bon déroulement, avec un bon comportement des joueurs et des parents. Remerciements au club de DIVONNE pour son implication, à l'équipe technique, aux éducateurs, aux dirigeants et tous les participants pour leur investissement.
- Convention de partenariat en cours avec l'IPAC – formation supérieure aux métiers du sport.
 - Présentation du projet de réforme des championnats nationaux :et incidence au niveau de la LAURA ;

Remerciements du Président D Allard et clôture de la séance.

TOURNOIS

Compte tenu de la saison particulière cette année et du contexte qui évolue constamment, le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser, et ce jusqu'à la fin de la saison. Si vous souhaitez organiser un tournoi, la responsabilité incombe entièrement à votre club.

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles)

TOURNOIS INTERNATIONAUX :

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.



- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.

CORRESPONDANCE

CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :

Commission de Discipline :

Rosenbaum – Saldahna - Zanin
GFA – Marignier – FC Gavot

Commission des Jeunes :

US Pers Jussy – ES St Jeoire la Tour – Marignier SP – US AAG – ES Sciez – GFA RV – AS Thonon - Foron FC – GC Ussets – Pays de Gex – ES Viry – UF Voirons – FC Vallée Verte – ES Seynod – Allinges – CS Vacheresse – FC La Semine – FC Salèves

Commission Sportive :

FC Ballaison – Evian – AS Marin – Pays de Gex – US Mont Blanc – AS Cornier – Villy le Pelloux – FC Frangy – CSP Amphion- Foron – ASP Villaz – Thônes – Sauverny – AS Versonnex – FC Thones – AS Prevevin – Pays de Gex – FC Gavot – AS Cornier – F. Sud Gessien – ASP Villaz – AS Lac Bleu – AS Evires – AS Portugais Faverges – CS Chamonix – FC Villy le Pelloux – US AAG – ES Meythet – CS Megève

Commission des Coupes :

CSA Poisy - Marignier

Commission des Règlements :

JS Reignier – US Argonay – US Pringy – US AAG – Marignier – US AAG – ES Valleiry – AS Marin

Commission Féminines :

FC Cluses – Marignier SP – FC Chambotte

Commission des Terrains :

Ligue

Commission de l'Arbitrage :

De Sousa - Boukari – Tissot - Marini
Foron – FC Aravis

Commission du Statut de l'Arbitrage :

Boukari